

## Brexit : les négociations reprennent à Londres



Article rédigé par *Le Figaro*, le 06 juillet 2020

Source [Le Figaro] Le Royaume-Uni tente d'établir une relation commerciale avantageuse avec le bloc européen à la fin de la période de transition, fixée au 31 décembre.

Les négociations entre le Royaume-Uni et l'Europe pour parvenir à un accord commercial post-Brexit reprennent lundi dans la capitale britannique, mais les chances d'arriver à un compromis s'amenuisent, alors que l'échéance fixée par Londres se rapproche. Le Royaume-Uni accueille lundi le négociateur européen Michel Barnier, après une première série d'entrevues la semaine précédente à Bruxelles, auxquelles les deux parties avaient mis fin avec un jour d'avance en raison de «*sérieuses divergences*», avait annoncé Michel Barnier. Son homologue britannique, David Frost, avait lui évoqué des «*différences significatives*».

Sorti de l'Union européenne le 31 janvier après 47 d'un mariage houleux, le Royaume-Uni négocie désormais avec Bruxelles pour tenter d'établir une relation commerciale avantageuse avec le bloc européen à la fin de la période de transition, fixée au 31 décembre. Les discussions n'ont pour l'instant pas permis de réelles avancées alors que la date butoir approche à grands pas, et avec elle le risque d'un «*no deal*» dévastateur pour des économies déjà très fragilisées par la pandémie de nouveau coronavirus.

Pour la chancelière allemande Angela Merkel, le bloc des 27 nations «*devraient se préparer à l'éventualité qu'un accord ne soit pas conclu*», a-t-elle estimé en prenant mercredi la relève de la présidence européenne. Cette issue fait peur aux entreprises britanniques, qui souhaitent être informées le plus rapidement possible de la possibilité ou non d'un accord, afin de déclencher promptement un coûteux plan d'urgence en cas de «*no deal*». Le Premier ministre britannique Boris Johnson souhaite être fixé dès juillet sur la possibilité de cet accord, tandis que les Européens visent le mois d'octobre, estimant que cela laisse suffisamment de temps aux États membres et au Royaume-Uni pour ratifier le traité sur leur nouvelle relation, qui entrerait en vigueur le 1er janvier 2021.

À quelques semaines de l'échéance fixée par le Premier ministre conservateur, les divergences entre les deux parties restent importantes. Londres refuse ainsi d'accepter que les futurs différends commerciaux tombent sous la juridiction de la Cour européenne de justice. Le Royaume-Uni souhaite aussi qu'une part beaucoup plus importante des zones de pêche qu'il partage actuellement avec le bloc des 27 lui soit réservée. L'autre point d'achoppement des négociations porte sur la marge d'autonomie du Royaume-Uni par rapport aux normes européennes en matière d'aides étatiques à l'économie, d'environnement et de droit du travail.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)